

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

<p>INSERCTIONS :</p> <p>Annonces 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames 50.</p> <p>On traite de gre a gre pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
---	---	--

Monaco le 30 Janvier 1883

ACTES OFFICIELS

Par Ordonnance Souveraine du 18 de ce mois, M. Joseph-Marie-Julien Duvergier, ancien magistrat, a été nommé Président du Tribunal Supérieur, en remplacement de M. le Chevalier Alauzet, décédé.

Le Prince, par Ordonnance du 17 janvier, a nommé M. Jean-Baptiste Buisson, Huissier près le Tribunal Supérieur.

NOUVELLES LOCALES

La Fête de Sainte Dévote

Samedi dernier, fête de la Sainte Patronne de la Principauté, Monaco s'est réveillé aux bruits joyeux du canon qui, de la Quarantaine, annonçait à tous les fidèles la solennité du jour. La veille, une messe avait été dite à 9 heures et demie à la chapelle consacrée à la Sainte martyre, en l'honneur de ce glorieux anniversaire; le soir, le feu de joie traditionnel et les illuminations de la place qui précède le sanctuaire, avaient attiré la foule accoutumée.

La messe pontificale, célébrée par M^{gr} l'Evêque, a été chantée samedi, en présence des Autorités de la Principauté ayant à leur tête Son Exc. le Gouverneur Général, MM. les Officiers de la Maison du Prince et M. le Président du Tribunal Supérieur. — La Compagnie des Gardes de Son Altesse Sérénissime et un peloton de Carabiniers faisaient le service d'honneur dans la nef pendant l'office divin.

Le vent glacial qui soufflait sur le pays depuis la veille au soir, fit remettre au lendemain la procession. « Il faudrait, dit Sa Grandeur en annonçant cet ajournement à l'issue de la messe, un miracle que Sainte Dévote peut seule opérer par son intercession, pour que le temps, revenant à sa douceur habituelle, permit de faire cette procession aujourd'hui, ainsi qu'on se le proposait. »

Ce miracle, invoqué par Monseigneur, s'accomplit effectivement, mais trop tard pour qu'on pût en profiter. A une heure et demie, et comme par enchantement, le vent cessa tout à coup, et le soleil dora de ses rayons le magnifique panorama que présente notre pays baigné par la Méditerranée et encadré par les hautes montagnes qui l'entourent à l'Est, au Nord et à l'Ouest.

Le lendemain, dimanche, le même miracle se re-

présentait. Au mistral, déchainé pendant plusieurs heures sur Monaco succéda subitement à midi, contre toutes les prévisions, une température vraiment printanière.

Le cortège officiel, formé à l'hôtel du Gouvernement, se rend, à 2 heures, précédé de la Société Philharmonique, à la Cathédrale, où Monseigneur l'Evêque revêt ses plus riches ornements pontificaux, puis la procession se met en marche. L'Orphelinat, les écoles Communales, le Pensionnat des Dames de Saint-Maur, les écoles de garçons, le Collège Saint-Charles, l'école Apostolique, les Pénitentes, les filles de Marie, les Pénitents y prennent part et présentent une longue file de bannières et d'emblèmes religieux. Le Clergé, en habits de chœur, marche sur deux rangs devant la châsse de la Sainte portée par dix religieux revêtus de dalmatiques, et escortée par deux sous-officiers des carabiniers épée au poing. Puis vient Sa Grandeur, mitre en tête et portant la crosse; les autorités et fonctionnaires terminent le cortège que ferme un peloton de carabiniers suivis des fidèles qui accompagnent la procession.

Sur la place du Palais, parallèlement à la rue du Milieu, la Compagnie des Gardes présente les armes et, agenouillée, participe à la bénédiction donnée par Monseigneur, avec les saintes reliques, au Palais et aux assistants, pendant que les tambours et les clairons battent aux champs, que le canon de l'esplanade de la Batterie tonne en répondant à ceux de la Quarantaine, et que ces mille bruits d'allégresse se perdent, en se répercutant à l'infini dans les profondeurs des monts d'alentour.

La procession poursuit sa marche en descendant la rampe Major; à l'entrée du boulevard de la Condamine, le poste des Douanes reçoit la bénédiction. Au milieu du boulevard, le cortège fait un nouvel arrêt; notre premier Pasteur bénit, suivant le pieux usage, la rade, le port et la ville; enfin on se rend à la chapelle Sainte-Dévote, où sont dites les prières liturgiques et où Monseigneur donne à baiser à M. le Capitaine du port la châsse qui contient les restes vénérés de la patronne de la Principauté, touchant privilège qui appartient à cet Officier seul après les membres de la Famille Princière.

L'aspect, alors, est véritablement grandiose. Les rochers qui surplombent le vallon de Sainte-Dévote, l'avenue Monte-Carlo, la colline des Moneghetti, le boulevard de la Condamine et les rues adjacentes sont couvertes de monde. Partout la même foule pressée et recueillie.

La procession remonte ensuite à la Cathédrale par la rampe de la Porte-Neuve.

Arrivée à la Visitation, Sa Grandeur a donné une dernière fois la bénédiction solennelle après avoir remercié les assistants de leur présence à la cérémonie, affirmant ainsi leurs sentiments de piété et de reconnaissance envers Celle qui protège si efficacement notre Pays et notre Auguste Souverain.

Vendredi dernier, a eu lieu l'audience solennelle pour l'installation de M. Duvergier, nommé, par Ordonnance du 18 janvier courant, Président du Tribunal Supérieur. S. Exc. le Gouverneur Général, Sa Grandeur Mgr l'Evêque, MM. les Officiers de la Maison du Prince, M. le Colonel de Sainte-Croix, Commandant Supérieur, et MM. les Officiers des Gardes d'honneur et des Carabiniers, M. le Secrétaire Général du Gouvernement, M. le Secrétaire du Conseil d'Etat, M. le Maire de Monaco, les membres du Clergé, et les Chefs des différents services administratifs de la Principauté assistaient à cette cérémonie et occupaient des places réservées dans l'enceinte du prétoire.

A dix heures, MM. les membres du Tribunal Supérieur étant à leurs sièges, et les Avocats et Officiers Ministériels à la barre, M. Duvergier a été introduit par M. Durantou, Juge, et a pris place en face le Tribunal. M. Edmond Turrel, Avocat Général, a, dans un éloquent discours, rendu hommage à l'excellent choix, fait par son Altesse Sérénissime, du successeur de l'éminent et regretté M. Alauzet. — « Vous êtes digne, dit-il à M. Duvergier, de recueillir ce précieux héritage. » M. Turrel rappelle que le nom de M. le Président est très connu et honoré des magistrats et des jurisconsultes de la Principauté; les œuvres de M. Duvergier, père, ancien Garde des Sceaux de France, figurent dans la bibliothèque que le Tribunal Supérieur doit à la munificence du Prince; elles sont fréquemment et avec fruit consultées par eux. M. l'Avocat Général continue en énumérant les diverses hautes fonctions occupées successivement en France par M. Duvergier et poursuit en ces termes :

« Ai-je besoin d'ajouter, M. le Président, que vos nouvelles fonctions seront le digne couronnement d'un passé si honorable? Vous allez rendre la justice, au nom d'un Prince qui est passionné pour la justice et qui ne cesse de combler la magistrature des marques de son auguste bienveillance. »

En terminant, M. Turrel assure M. Duvergier qu'il trouvera chez tous les membres du Tribunal Supérieur le concours le plus dévoué et fait l'éloge du Gouvernement qui seconde avec dévouement les dessins du Prince. — M. l'Avocat Général re-

quiert ensuite la lecture de l'Ordonnance nommant M. Duvergier, celle de la prestation de serment de ce magistrat et son installation dans les fonctions de Président du Tribunal Supérieur.

M. Plantif, doyen du Tribunal, en l'absence de M. le Vice-Président Lafon, souhaite la bienvenue à M. le Président et lui promet également le concours de ses collègues.

M. le Gouverneur Général avait, la veille, en vertu d'une délégation spéciale du Prince et conformément à l'article 1^{er} de l'Ordonnance du 30 mars 1865, reçu le serment de M. Duvergier, en présence de M. l'Avocat Général, de M. le Secrétaire Général et de M. le Secrétaire particulier du Gouverneur Général.

Après la lecture par M. le Greffier en chef des pièces faisant l'objet de la réquisition de M. l'Avocat Général, M. Duvergier, déclaré installé dans ses fonctions, prend place au fauteuil de la présidence et, en quelques paroles éloquentes, exprime sa reconnaissance au Prince pour la haute marque de confiance qu'il a bien voulu lui donner, et il remercie M. le Gouverneur Général, Sa Grandeur et les fonctionnaires d'avoir, par leur présence, témoigné du respect et de la déférence que la Justice est toujours sûre de rencontrer dans la Principauté.

Le caractère sérieux et imposant de cette solennité, l'attitude et la physionomie du nouveau Président, pleines d'affabilité et d'autorité, ont produit sur tous les assistants la plus salutaire impression; notre pays a pu se convaincre une fois de plus de l'intérêt particulier que notre Auguste Souverain porte à la Magistrature Monégasque: la justice continuera à être rendue au nom du Prince, par une voix digne de ce noble ministère.

Le nouveau Président du Tribunal Supérieur, M. Duvergier (Joseph-Marie-Julien), est fils de l'ancien Garde des Sceaux de France, qui avait tant d'autorité comme jurisconsulte.

Successivement Avocat de la Préfecture de police, Substitut à Provins et à Melun, Procureur Impérial à Corbeil et enfin Substitut au Tribunal de la Seine, il fut appelé ensuite au Ministère de la Justice, où il exerça durant de longues années les hautes fonctions de Directeur des Affaires Civiles. En cette qualité, il participa aux travaux de plus de vingt commissions près des divers ministères des affaires étrangères, du commerce, des finances, de la guerre et de la justice.

Tout le monde judiciaire connaît la précieuse *Collection des lois annotées* commencée par M. Duvergier père et continuée par son fils.

Notre nouveau Président est Officier de la Légion d'honneur et Commandeur des Ordres de S^t-Stanislas de Russie et du Nichan Iftikhar de Tunis. Personne, on le voit, n'était plus digne de succéder au regretté Chevalier Alauzet, qui fut, au ministère de la justice, le collaborateur et l'ami de M. Duvergier.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 18 de ce mois, a condamné le nommé Charles Scoroglio, cocher, né à Savone (Italie), à trois mois d'emprisonnement pour outrages et voies de fait envers un agent de la force publique.

Il nous a été donné d'assister, la semaine dernière, à un phénomène si étrange, que M^{me} de Sévigné n'eût pu trouver, dans tout son répertoire, d'expressions assez fortes pour témoigner sa surprise. Il était, de son temps, permis de s'étonner du ma-

riage de Lauzun avec la grande Mademoiselle, fait qui parut si merveilleux à la spirituelle marquise, mais ce que nous avons vu dépasse de cent coudées cet incroyable événement. Nous voulons, en un mot, parler de *la neige à Monaco*. C'est inouï, et néanmoins cela est: Jeudi et vendredi (deux jours durant!) notre sol, les toits de nos habitations, nos jardins, sont restés couverts d'une légère couche de neige, qui, soutenue par un fort vent du Nord, n'a disparu que samedi, le soleil ayant voulu ce jour-là contribuer à la magnificence de notre fête patronale.

On peut se douter de ce que devait être la température des pays septentrionaux par celle qui nous était octroyée. Sur toute la France et dans le nord de l'Europe, disent les dépêches, le temps est affreux. La neige est tombée abondamment à Paris, à Lyon, et le froid est excessivement rigoureux. Dans l'Est, la neige a interrompu les communications entre plusieurs villes.

Un jeune élève de l'école des Frères, Roméo Bos-solasco, âgé de 14 ans, ayant trouvé sur l'esplanade de la Batterie, à Monaco, un étui contenant une petite croix, dont la perte était signalée dans notre dernier numéro, s'est empressé de la reporter à l'hôtel Beau-Rivage.

M. Mathieu Goguet, président du Comité pour les inondés d'Italie, nous prie d'insérer la lettre suivante, que lui a adressée, le 14 de ce mois, M. le Ch^{er} Reghezza, agent consulaire d'Italie:

Monsieur,

M. le Commandeur Cerruti, consul général de S. M. le Roi d'Italie, m'a fait savoir, par sa lettre du 8 courant, que vous lui avez versé la somme de 1,521 fr. 15 c., produit de la souscription ouverte dans la Principauté en faveur des inondés d'Italie.

Il me charge de vous exprimer, ainsi qu'à Messieurs les membres du Comité, ses plus vifs remerciements pour le résultat de l'œuvre charitable et fraternelle dont vous vous êtes fait les initiateurs.

Ces pauvres malheureux vous béniront à jamais, avec les généreux donateurs, que vous serez assez bon de remercier de la façon la plus convenable pour leur bienveillant concours à les alléger de leurs infortunes.

Veillez me permettre d'y ajouter toute ma reconnaissance particulière pour l'honneur que les honorables membres ont bien voulu me faire en me nommant président honoraire du Comité; et je vous prie, Monsieur, d'agréer et de leur offrir mes hommages très empressés.

L'Agent consulaire d'Italie,

Signé: L. REGHEZZA.

La deuxième représentation des *Noces de Figaro*, mardi, a été bien supérieure à la première. Il y avait dans l'interprétation d'ensemble plus d'homogénéité. Les artistes plus confiants en eux-mêmes tenaient leurs rôles avec assurance. M^{me} Heilbron surtout s'est montrée comédienne et cantatrice consommée. Rien dans son jeu ou dans son chant n'est livré au hasard, le moindre geste, la plus petite note sont le fruit de l'étude. Nous goûtons fort cette correction et ce respect des grands maîtres qui ne se remarquent plus que chez les véritables artistes, tels que Faure, M^{me} Carvalho et quelques autres qui sont les gloires de la scène lyrique française.

M^{me} Heilbron a dit délicieusement le grand air du 4^e acte: *O nuit enchanteresse*, et les spectateurs ravissaient volontiers répété avec elle:

Ne tarde plus! je t'aime, je t'adore!

Le *Pardon de Ploërmel*, a été, samedi, comme nous l'avions prédit, un triomphe pour M^{lle} Van-Zandt et M. Mauré qui ont, l'an dernier, obtenu dans cet opéra comique, un si grand succès, bien qu'il fût alors chanté en italien. Les ovations les plus flatteuses ont été adressées à M^{lle} Van-Zandt

après chacun de ses principaux morceaux. M. Mauré a chanté d'un bout à l'autre le rôle d'*Hoël*, d'une façon remarquable, mais il a charmé particulièrement l'auditoire par la romance du 3^e acte: *Reviens à toi*. Il est impossible de la dire avec plus de sentiment; la salle, sous le charme de cette belle page musicale traduite avec tant de perfection, a éclaté en bravos prolongés.

M^{me} Engally et M. Plançon ont eu leur part légitime dans les applaudissements qui ont accompagné la représentation.

L'orchestre, qui s'était particulièrement distingué à la seconde audition des *Noces*, s'est surpassé dans le *Pardon*. Nous ne pensons pas qu'il puisse exister un orchestre théâtral capable de donner une meilleure exécution de la savante musique de Meyerbeer. M. Accursi, dont la carrière artistique est si laborieusement remplie, connaît à fond les partitions des maîtres, il en garde religieusement les traditions, et les traduit avec un talent auquel depuis longtemps les dilettanti se plaisent à rendre hommage.

Ce soir, pour la deuxième fois, le *Pardon de Ploërmel*, avec les mêmes artistes.

Samedi 3 et mercredi 7 février, *Faust*, par M^{me} Van-Zandt (1^{re} fois), Engally, Stuarda; MM. Talazac (1^{re} fois), Mauré, Dufrique et Plançon.

A l'occasion du Carnaval, la Compagnie P.-L.-M. délivrera pour Nice, du 30 janvier au 6 février inclusivement, des billets d'aller et de retour dans toutes les gares à partir de Marseille, ligne principale et embranchements.

Ces billets sont valables jusqu'au dernier train de la journée du 7 février.

— En outre, des billets d'aller et retour de Paris à Nice, valables pendant 20 jours, à compter de la date du départ de Paris, seront délivrés jusqu'au 3 février et donneront droit d'arrêt facultatif à Lyon ou à Clermont, suivant l'itinéraire choisi, et dans toutes les gares situées entre Lyon ou Clermont et Nice, tant à l'aller qu'au retour. Ils sont valables pour les trains desservant les points ci-dessus désignés, à l'exception des trains rapides numéros 6 et 7 partant de Paris à 7 h. et 7 h. 15 du soir, et des trains rapides 8 et 10, partant de Nice à 11 h. 55 du matin et midi 38.

Ces billets de 1^{re} classe coûtent 150 fr.

A partir du 1^{er} février prochain, des cartes postales, avec réponse payée, du prix de 20 centimes, pourront être adressées de Monaco, de France et d'Algérie, dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Ces cartes pourront être soumises à la formalité de la recommandation et donner lieu, dans ce cas, à l'émission d'un avis de réception.

Le 6 mai prochain, nous aurons une éclipse de soleil. Seulement, il faudra aller loin pour étudier le phénomène, — en Océanie.

Il existe dans l'océan Pacifique deux îles bien situées pour les observations: l'île Fing et l'île Caroline; l'éclipse restera totale pendant 5 minutes 59 secondes dans la première île, et 5 minutes 33 secondes dans la deuxième île. C'est là que se rendront les missions scientifiques de France.

La longue durée de l'éclipse totale permettra aux astronomes de découvrir quelques faits nouveaux sur la constitution du soleil. Peut-être aussi laissera-t-elle apercevoir dans le voisinage du soleil, ces petites planètes, entre autres Vulcain, que l'éclat du

soleil empêche de voir et dont l'existence a été révélée à Le Verrier par ses calculs sur les *perturbations*, calculs analogues à ceux qui lui firent découvrir Neptune.

TIR AUX PIGEONS

Grands Concours Internationaux

GRAND PRIX DU CASINO

La deuxième journée du *Grand Prix du Casino* n'a pas été aussi favorisée que la première sous le rapport du temps.

Un vent violent, venant de l'Ouest, entraînait les pigeons avec rapidité dans la direction contraire. Le tir s'en est ressenti. Beaucoup de bons *shooters* bien cotés, ont manqué des oiseaux très faciles à cause des rafales.

Voici les résultats de la journée.

80 tireurs.

1^{er}, M. Roberts, anglais, 17 sur 17, gagne l'objet d'art, dont nous donnons la description, et 18,600 francs,

2^e, M. Turner-Turner, anglais, 16 sur 17 — 8,000 francs.

3^e, M. le baron de Saint-Clair, français, 15 sur 16, 6,000 francs.

4^e, M. Guidicini, italien, 14 sur 16, 3,400 fr.

Ainsi qu'on le voit, le nombre de pigeons tués a été inférieur cette année à celui de toutes les années précédentes, depuis la création des grands Concours internationaux. Cela tient au vent qui soufflait avec force.

Après les quatre lauréats venaient :

M. Drevon, 12 sur 14.

M. Heygate, 12 sur 13.

M. Pelossier, 10 sur 12.

MM. le comte de Saint-Quentin, le comte de Vinel, le marquis de Croix, le capitaine Shelley, lord de Clifford, Hall, Otho, de la Croix, vicomte Obert et Kennedy, 7 sur 11

MM. Ophoven et Day, 8 sur 11.

MM. le comte F. du Chastel, le comte de Neiva, Thome, le baron de Saint-Trivier, le vicomte de Quélen, Schawel, 7 sur 10.

MM. de Fontaine, Seaton, Suttcliffe, Maskens, Blacke, Quilter, Braithwaite-Wilson, sir Frederick Johnston, Hopwood, Larguier, baron Bianchi, vicomte Raymond, Ribollet, Henry Wingrove, comte de Lambertye, 6 sur 9.

MM. J. Lafond, colonel Vernon, Chouquet, Welbore-Ellis, comte Michel Esterhazy, Brewis, 5 sur 9.

Le tir s'est terminé à 5 heures.

Pendant toute la séance, des paris d'une grande importance ont été engagés entre les tireurs entre eux et entre les tireurs et les *bookmakers*.

La victoire de M. Roberts a été saluée par des hurrahs unanimes. Son nom sera gravé sur le marbre commémoratif des grands lauréats de Monaco.

5^e jour. — Jeudi 25 janvier 1883

PRIX DE MONTE CARLO

Grand Handicap libre

3,000 fr. ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 750 fr. sur le prix et 25% des entrées; le troisième, 500 fr. et 20%; le quatrième, 250 fr. et 15%; le reste au premier. — 3 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

1^{er}, M. Guidicini, 17 sur 17, gagne 4,220 francs.

2^e, M. Braithwaite-Wilson, 16 sur 17, gagne 2,450 francs.

3^e, M. Montagu, 15 sur 16, gagne 1,860 francs.

4^e, M. le baron Bianchi, 12 sur 13, gagne 1,270 francs. — 68 tireurs.

6^e jour. — Samedi 27 janvier

PRIX DE CONSOLATION

UN OBJET D'ART et 1,000 francs. — Poule, 40 francs minimum. Les entrées au premier, plus 250 francs. Au second, 500 francs. Au troisième, 250 francs sur le prix. — Un pigeon.

1^{er}, M. le baron de Saint-Trivier, 11 sur 11, gagne 3,450 francs.

2^e, M. le colonel Vernon, 10 sur 11, gagne 1,725 francs.

3^e, MM. Braithwaite-Wilson et Kennedy, 8 sur 9, partagent 1,725 francs.

59 tireurs.

Poule supplémentaire. — 1 Pigeon à 27 mètres.

Gagnée par :

1^{er}, M. Montagu, 14 sur 14, gagne 1,330 francs.

2^e, Otho, 13 sur 14, gagne 570 francs.

50 tireurs.

Le Championnat Universel, commencé hier, se continue encore aujourd'hui.

L'objet d'art du Grand Prix (valeur 5,000 francs), signé Froment Meurice, est tout en argent massif avec ornements en vermeil. Il est haut de un mètre et monté sur un piédestal en porphyre.

Il représente une Chasseresse courant demi nue dans les prés. Ses bras, gracieusement relevés au-dessus de sa tête fine et gracieuse, soutiennent une vaste coupe du plus joli style. D'une main elle tient un arc, de l'autre une flèche. Un petit Amour ailé est coquettement posé sur son épaule droite; il tient dans sa main droite un pigeon aux ailes éployées, et de la main gauche il entoure la chasseresse d'une guirlande de fleurs.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cuers. — Le train de marchandises de 7 heures du matin faisait ses manœuvres comme d'habitude, à Cuers, pour garer quelques wagons. A la suite d'une fausse manœuvre de l'aiguilleur, un wagon a déraillé, à moitié, et un autre a été projeté complètement en dehors de la voie.

Aucun accident de personne n'est à regretter.

Au même moment arrivaient en gare les deux trains de voyageurs venant de Nice et Toulon. M. le chef de gare, avec une grande présence d'esprit, a fait arrêter ces deux trains à 500 mètres de distance de la gare, de manière à permettre le déblaiement de la voie, et à éviter de nouvelles collisions.

Nice. — Une exposition internationale aura lieu à Nice au commencement de la saison prochaine.

Cette exposition présentera pour tout le littoral méditerranéen une réelle importance. M. Martin, ingénieur en chef et maire de Saint-Raphaël, en est le commissaire général.

Le Comité d'initiative de cette exposition a décidé que le capital nécessaire à son établissement sera constitué par la création d'une Société anonyme dont le capital a été fixé à 600,000 francs.

Bien que ces 600,000 francs aient été intégralement souscrits par les membres du Comité, ceux-ci, ayant ainsi assuré la constitution du capital, ont, dit M. Martin dans une circulaire adressée à tous les journaux du littoral, décidé que la moitié de ce chiffre, soit 300,000 francs, sera mise à la disposition du public afin de lui permettre de témoigner sa sympathie à une œuvre qui doit être pour le pays une source considérable de prospérité.

Le montant total des subventions allouées est aujourd'hui de 500,000 fr. Le capital qui sera affecté à la création de l'Exposition est donc de 1,100,000 fr.

Tout fait espérer que, dans les conditions où la Société sera constituée et avec les subventions importantes qui lui sont allouées, le capital sera largement rémunéré.

— Voici le programme officiel des fêtes du carnaval de Nice. — Arrivée et débarquement du Carnaval. — A 8 heures et demie du soir, le Carnaval arrivera directement de l'île de Tulipatan (Océan plus ou moins pacifique), à bord du bateau la *Lasagna*, escorté par une flottille de petits bateaux illuminés.

Son débarquement aura lieu sur le quai du Midi, en face de la promenade des Terrasses, où il sera reçu par le Comité. Monté sur son char triomphal, il se mettra en marche, entouré de son escorte d'honneur, et, pré-

cédé par une musique, il parcourra l'itinéraire suivant :

Quai du Midi, pont des Phocéens, tour du Jardin-Public, rue Paradis, rue Masséna, rue Grimaldi, rue Saint-Etienne, rue d'Angleterre, avenue de la Gare, place Masséna, rue Gioffredo, boulevard Carabacel, quai Place-d'Armes, quai Saint-Jean-Baptiste, quai Masséna, pont des Phocéens, place des Phocéens, rue Saint-François-de-Paule et Cours.

Sarabande générale autour du Carnaval, devant la Préfecture.

Le parcours du grand Corso carnavalesque des jeudi 1^{er}, dimanche 4 et du mardi 6 février est maintenu, comme les années précédentes, de la manière suivante :

Place des Phocéens, rue Saint-François-de-Paule, Cours, place de la Préfecture, Cours, rue Saint-François-de-Paule, et allongé ou raccourci selon le nombre de voitures, place Charles-Albert, boulevard du Pont-Neuf, deuxième pont du square Masséna, quai Saint-Jean-Baptiste, place Masséna, avenue de la Gare jusqu'à la hauteur du boulevard Dubouchage, place Masséna, Jardin-Public contre les maisons, pont des Phocéens, et rentrée rue Saint-François-de-Paule.

Plusieurs musiques seront échelonnées sur le Cours et la place de la Préfecture.

Le Carnaval, monté sur son char et précédé de sa musique, présidera à la fête pendant toute la durée du Corso, ainsi que pendant le Corso aux flambeaux du dimanche 4 février.

— M. H. Doniol, correspondant de l'Institut, ancien préfet des Alpes-Maritimes, a commencé la lecture à l'Académie des sciences morales et politiques d'un intéressant mémoire sur *le Marquis de Lafayette et les préliminaires de la participation de la France à l'établissement des États-Unis*. L'auteur représente le duc de Choiseul comme ayant cherché, dans les tendances des colonies anglaises à se soulever contre la métropole, une revanche du traité de 1763. Son œuvre fut plus tard reprise et continuée par son successeur au ministère des affaires étrangères, M. de Vergennes. Le comte de Broglie, gouverneur militaire de Metz, mit en rapport le jeune marquis de Lafayette avec l'agent des Américains à Paris par l'intermédiaire du baron de Kalb, mais le projet des jeunes officiers, s'étant ébruité, dut être désavoué par le gouvernement français et ne put être repris que plusieurs années après.

— Il circule en ce moment beaucoup de pièces fausses de 1 franc, à l'effigie de Napoléon III. Ces pièces, en métal blanc, rendent un son assez argentin; elles ne sont reconnaissables que par la blancheur et la légèreté du métal.

— Le nommé Louis S..., âgé de 26 ans, maçon, a été arrêté hier sous l'inculpation de tentative d'émission d'une fausse pièce de 5 francs à l'effigie de la République et au millésime de 1848.

Gènes. — L'Exposition internationale des Beaux-Arts est maintenant un fait accompli. Elle a été inaugurée à Rome, en présence du roi, de la reine, des ministres, du corps diplomatique et de tous les personages officiels.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La mort de Gustave Doré est venue ajouter un deuil nouveau et bien inattendu à toutes les pertes que subit la France depuis cette année. Comme l'a dit admirablement M. Alexandre Dumas devant la tombe du regretté artiste :

« Il semble, à voir ces morts successives et précipitées, que la puissance supérieure, à laquelle on donne aujourd'hui tant de noms divers, jusqu'à celui de Néant, ait conçu quelque étrange dessein, et qu'il lui faille beaucoup de crainte parmi les hommes et beaucoup de place sur le sol pour quelque chose de nouveau. Si célèbre, si aimé, si nécessaire qu'il soit ou qu'il paraisse être, nul n'ose plus croire à son lendemain. Tout ce qui vit est inquiet. »

« A l'heure présente, celui qui fait un projet semble un fou qui veut appeler sur lui la colère du Maître mystérieux et impassible, qui dispose, comme bon lui semble, des espérances humaines. »

Gustave Doré était né à Strasbourg, le 6 janvier 1833. Son père était ingénieur du Bas-Rhin. Tout enfant, sa passion, ou si vous aimez mieux son instinct du dessin se révéla, et il était encore sur les bancs du collège qu'il collaborait déjà au *Journal pour Rire*. C'est cette prodigieuse facilité qui a fait à la fois la gloire et le désespoir de sa vie. Tandis qu'il était déjà célèbre et gagnait des fortunes à l'âge où les autres artistes débutent à peine, le défaut d'études premières, arrivé à la maturité, l'empêchait d'atteindre le sommet de l'art auquel aspirait son ambition. L'illustrateur acclamé, fêté, populaire entre tous, rêvait de se doubler d'un peintre, et à chaque toile nouvelle, c'était une déception qu'il rencontrait. Le

public passait indifférent devant ces vastes panneaux toujours relégués au fond des grands salons du palais des Champs-Élysées. Doré trouvait là son rocher de Sisyphé.

Improvisateur merveilleux, ayant de magnifiques aspirations et des élans superbes, il reste un artiste incomplet; ses illustrations toutefois assurent l'immortalité de son nom, et sa Bible, son Don Quichotte, son Rabelais, ses Contes de Perrault, son Shakespeare, parleront à tout jamais à l'imagination après avoir séduit les yeux.

Doré, a dit le spirituel et aimable Lemercier de Neuville, travaillait d'une façon curieuse. Il choisissait toujours la position la plus gênante. C'est par des prodiges d'équilibre, sur les genoux, sur les tables, debout, assis, qu'il arrivait enfin à trouver une position plus convenable, mais... à ce moment, le dessin était terminé.

Rien n'est plus mauvais que l'outillage, disait-il. Depuis une dizaine d'années il s'était adonné, comme délassement, à la sculpture et avait fait de l'illustration le ciseau à la main. Il meurt avant d'avoir terminé la statue colossale d'Alexandre Dumas père — avec lequel il avait dans le talent plus d'un point de contact — œuvre d'une composition ingénieuse et brillante, dont on a pu avoir une idée au dernier Salon.

Très aimé en Angleterre, il avait une exposition permanente de ses œuvres à Londres, cotée comme une des grandes attractions de la capitale de la Grande-Bretagne, et le prince de Galles, chaque fois qu'il venait à Paris, ne manquait jamais d'aller le voir à son atelier.

Le prince, en traversant cette semaine Paris pour se rendre à Cannes, n'a pu qu'envoyer une couronne à la tombe du regretté artiste.

Rien de bien nouveau à Paris. Le prince Napoléon est toujours à la Conciergerie, et l'impératrice Eugénie, obéissant à un de ces élans primesautiers qui sont dans sa nature, est venue, durant vingt-quatre heures, faire en sa faveur une démonstration qui a causé quelque surprise. La Chambre est tout entière à la fabrication des lois d'exception dont elle veut frapper les princes d'Orléans; le président du conseil est obligé de garder le lit, et la Bourse offre une cote des plus piteuses. Les jours gras ne justifieront pas leur épithète cette année.

La neige a fait une apparition d'un jour à Paris, histoire de témoigner qu'on était bien en hiver et de désespérer les patineurs qui déjà se voyaient glissant et tournoyant sur les lacs du Bois de Boulogne. Les traîneaux qui s'apprétaient à sortir des remises ont dû y rentrer pour cause de dégel, et les Champs-Élysées n'ont pas eu l'agrément de rivaliser avec la perspective Newski.

En dépit de l'absence des grands froids, cette année, jamais les fourrures n'ont été plus à la mode, et parmi elles la grande faveur est à la loutre. Les femmes la font entrer dans l'ornementation de leur toilette, à la fois pour leur pardessus et pour les corsages collants qu'elles portent à présent sur des jupes de fantaisie. Les diamants et les pierres de couleur montées avec des brillants se marient admirablement avec la loutre lorsqu'elle est employée pour ces corsages et leur donnent un relief d'une élégance fastueuse incomparable.

Les hommes ne dédaignent pas non plus la loutre pour leur usage. Ils en garnissent le col et les manches de leurs pardessus, s'en confectionnent des gilets ultra-confortables et s'en font jusqu'à des portecigares.

Comme toutes choses à notre époque, la fourrure malheureusement s'imite à présent de façon à tromper l'œil le plus exercé. Il y a des imitations de fourrures comme il y a des imitations de dentelles ou de pierrieres, et bien fol est qui se fie à tous les paletots de fourrure. Ils paient de mine, mais c'est tout, et l'on aurait grand tort de supposer, d'après leur aspect, que les poches qui les garnissent sont toutes doublées de billets de banque. Il n'est pas besoin aujourd'hui d'être millionnaire pour se donner la tournure d'un boyard.

De toutes parts les théâtres renouvellent leur affiche en vue du Carnaval. A l'Opéra-Comique, la reprise de *Giralda*, le charmant ouvrage d'Adolphe Adam, a obtenu un succès complet. Aux Variétés, *Mam'zelle Nitouche*, sous les traits de M^{lle} Judic, va faire renaitre les beaux soirs de *Lili* et de la *Femme à Papa*. A l'Ambigu, M. Jean Richepin, le poète de la *Chanson des Guoux*, va faire ses débuts d'auteur dramatique avec la *Glu*. Aux Nouveautés, le *Droit d'Aïnesse*, de M. Lecoq succède au *Cœur et la Main*; enfin, le Gymnase va nous donner *Monsieur le Ministre*, la pièce tirée de son roman par M. Claretie avec l'aide d'Alexandre Dumas.

Si les salons font relâche, les théâtres sont en pleine animation, et les Parisiens trouveront toujours ainsi le moyen de passer leurs soirées — hors de chez eux — ce qui est la grande affaire pour la plupart.

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

THEATRE DE MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS LYRIQUES

Mardi 30 janvier, à 7 heures 3/4 précises
LE PARDON DE PLOERMEL
Opéra comique en 4 actes
Paroles de MM. J. Barbier et M. Carré, musique de Meyerbeer
MM. MAUREL Hoël.
VILLARET Corentin.
PLANÇON Un Chasseur.
M^{mes} VAN-ZANDT Dinorah.
ENGALLY Un Pâtre.
STUARDA Une Chevière.

Samedi 3 février, à 7 heures 3/4 précises
FAUST
Grand opéra en cinq actes de MM. J. Barbier et M. Carré
Musique de Gounod
MM. TALAZAC (pour la première fois) Faust.
MAUREL Méphistophélès.
DUFRICTHE Valentin.
PLANÇON Wagner.
M^{mes} VAN-ZANDT (pour la première fois) Marguerite.
ENGALLY Siebel.
STUARDA Marthe.

Jeudi 1^{er} Février, à 2 h. 1/2 de l'après-midi
10^e CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE ANCIENNE & MODERNE
1. Ouverture de Léonore Beethoven.
2. Symphonie en sol mineur Mozart.
3. Ouverture de Ruy-Blas Mendelssohn.
4. Hymne Haydn.
5. Menuet et passe-pied de Castor et Pollux Rameau.
6. Méditation sur le premier prélude de Bach Gounod.
7. L'invitation à la Valse (orchestrée par Berlioz) Weber.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO
Arrivées du 22 au 28 Janvier 1883
CANNES, b. Volonté de Dieu, fr., c. Davin, sable.
ID. b. Divine Providence, fr., c. Etienne, id.
ID. b. Toujours le Même, fr., c. Martin, id.
ID. b. Jeune Eloïse, fr., c. Roux, id.
ID. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro, id.
NICE, yacht à vap., Sainte-Cécile, ang., c. Crosby, passagers.
ID. yacht à voiles, Olympia, ang., c. Carter, id.
CANNES, b. Ange Gardien, fr., c. Villy, sable.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.
NICE, brick-g. Nuovo-Tre-Fratelli, ital., c. Casaccia, sur lest.
VILLEFRANCHE, yacht à vapeur, Sainte-Cécile, anglais, c. Crosby, passagers.
Départs du 22 au 28 Janvier 1883
NICE, yacht à vapeur, Titiana, ang., c. Richard, passagers.
ID. yacht à vapeur, Mireille, fr., c. Gazan, id.
VILLEFRANCHE, yacht à voiles, Dauntless, am., c. Colt, id.
GENES, b. Nomé di Dio, ital., c. Ghio, sur lest.
CANNES, b. Volonté de Dieu, fr., c. Davin, id.
ID. b. Divine Providence, fr., c. Etienne, id.
ID. b. Toujours le Même fr., c. Martin, id.
ID. b. Jeune Eloïse, fr., c. Roux, id.
ID. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro, id.
ID. b. Ange Gardien, fr., c. Villy, id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.
NICE, yacht à vap. Sainte-Cécile, ang., c. Crosby, passagers.
ID. yacht à voiles, Olympia, ang., c. Carter, id.
ID. yacht à vapeur, Sainte-Cécile, ang., c. Crosby, id.

TEXTE du *Moniteur de la Mode* du 27 janvier 1883. — Modes, description des toilettes, par M^{me} Gabrielle d'Eze. — Correspondance. — La quinzaine mondaine, par BACHAUMONT. — Théâtres, par J. DE B. — La Niania, par Henri GRÉVILLE. — Histoire de la coiffure des femmes, par G. D'E. et A. M. — Éphémérides — Manuel du ménage, par Jenny DES MARTELS. — Carnet du Sphinx. — Revue des magasins et avis divers.
ANNEXES. — Gravure coloriée n° 1967 E, dessin de Jules DAVID; toilettes d'enfants.

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE. — Une élégante toilette de réception et un costume de bébé; un manteau de fillette, vu sous deux aspects; quatre modèles de chapeaux; une robe d'enfant (devant et dos); deux bonnets, une parure, etc.; trois modèles de maillots; une sortie de bal ou de théâtre; une toilette de ville; sept costumes de petit garçon.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis, chez AD. GOUBAUD ET FILS, éditeurs, 3 rue du Quatre-Septembre, Paris.

Etude de M^e L. VALENTIN, Notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

ADJUDICATION
en l'Etude et par le ministère dudit M^e VALENTIN, notaire
Le Mercredi 31 janvier 1883, à 2 heures très précises
DE LA

VILLA RAPHAEL
Sise à Monaco, quartier des Bas-Moulins
Elle se compose de :
Un corps de bâtiment élevé d'un rez-de-chaussée et de deux étages, comprenant trois appartements de cinq pièces chacun.
Parterre entourant la villa.
Mise à prix : 40,000 francs.
S'adresser pour renseignements à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, rue du Tribunal, n° 2, dépositaire du cahier des charges.

M. Louis FAISSOLLE, sculpteur-marbrier, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de transférer ses ateliers et magasins boulevard Charles III, maison Aiglin.
Sa nouvelle installation lui permet d'exécuter toutes sortes des commandes.

M. LE DOCTEUR J. DE HOFFMANN
Médecin-oculiste de Baden-Baden
donnera ses Consultations de 11 heures et demie à 1 heure, excepté les dimanches.
Consultations gratuites pour les pauvres, lundi, mardi et vendredi, de 1 heure à 2 heures.
Villa Rouderon, Boulevard des Moulins
MONTE CARLO

MAISON MODÈLE
F. FARALDO
PLUS DE MAUX DE DENTS
L'ÉLIXIR DENTIFRICE
DES RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS
de l'abbaye de SOULAC (Gironde)
Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO
Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa
MONTE CARLO
PRIX DU TARIF DES RR. PP. : } 2 fr. le petit flacon
4 fr. le grand flacon

M^{me} ASÉ Leçons d'Italien et de Français. — English spoken. — Maison de la Tour, aux Bas-Moulins.

TABLEAUX PRÉCIEUX
A VENDRE PAR OCCASION
S'adresser à M. BONELLI, passage Grana, villa Jaur, au rez-de-chaussée, aux Moulins.
MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1883

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Janvier 1883	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL							
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir										
	22	766.2	765.2	764.1	763.1	762.5	9.8	11.4	8.8	7.7				6.8	86	S O	beau			
23	63.3	64.8	61.1	61.4	65.9	7.2	9.5	8.4	7.3	6.5	47	E fort	beau							
24	64.1	63	61.5	61.4	61.3	6.4	7.8	8.4	6.2	3.9	51	S E	beau, nuages							
25	58.9	59.1	61.1	59.	59.2	4.8	6.2	2.2	2.9	3.	75	calme	couvert, neige							
26	60.5	58.8	57.9	57.4	57.5	4.4	5.7	6.	6.4	5.8	90	id.	couvert, qq. gouttes							
27	61.2	61.7	65.7	68.1	68.9	4.4	11.2	12.1	9.1	11.4	73	S O modéré	beau							
28	63.7	64.5	66.3	68.5	70.	12.4	13.4	10.8	8.3	8.9	64	O	beau, nuages épais							
DATES																				
Températures Maxima												12.5	10.4	8.6	6.6	7.2	12.1	13.6	Pluie tombée (neige réduite en eau): 7 ^{mm} 2	
extrêmes Minima												5.4	6.2	2.2	0.2	1.8	4.4	6.8		